

●●● associations financent leurs dépenses numériques sur leurs fonds propres, ce qui peut constituer un frein à des investissements plus ambitieux (2). La transformation numérique demande de penser aussi une combinaison de moyens adaptés. Ces moyens peuvent être : humains, matériels, financiers, partenariaux, etc. C'est ce que l'on appelle une stratégie de moyens (3). Une telle démarche permet de mieux réagir aux contraintes externes et internes en apportant des solutions pertinentes, de se projeter et de se développer.

Évaluation des besoins et des solutions

Avant d'engager des dépenses, il est crucial de se poser les bonnes questions :

Développement sur-mesure ou achat « sur étagère » ?

Une fois les besoins clairement définis, il convient d'analyser l'adéquation des solutions numériques existantes sur le marché. L'acquisition d'un logiciel sera généralement moins coûteuse que le développement d'une solution sur mesure, mais aussi moins flexible. Conseil : se faire accompagner par un cabinet indépendant dans la définition de ses besoins et le choix de la solution technique la plus adaptée.

Anticipation des impacts négatifs sur le modèle économique

Un projet de transition numérique s'accompagne généralement de surcoûts et d'imprévus. Il convient d'anticiper une proportion d'aléas dans le budget prévisionnel.

Conseil : avant le lancement du projet, identifier précisément les compétences requises pour le bon déploiement du projet et financer les créations de poste par des ressources nouvelles.

Mobiliser des ressources de financement

Plusieurs pistes de financement peuvent être explorées :

- subventions et mécénat : surveiller activement les appels à projets lancés par les têtes de réseaux spécialisés dans la transformation numérique. Solliciter des subventions auprès de fondations engagées comme la Fondation Afnic, Accenture, Cetelem ou la Fondation Free ;
- réduction des coûts logiciels : bénéficier de tarifs réduits ou gratuits pour les abonnements professionnels via des plateformes comme Solidatech ou directement auprès des éditeurs de logiciels ;
- collecte de fonds : collaborer avec des entreprises solidaires du secteur technologique, telles que le moteur de recherche Lilo ou l'assurance en ligne Luko ;
- prêts moyen terme et investissements solidaires : les projets d'investissement numériques peuvent parfois être financés par du crédit moyen terme ou un produit d'investissement solidaire, sur des durées de trois à cinq ans, à condition que la structure qui le porte ait une bonne visibilité sur ses capacités de remboursement.

Mobiliser des ressources non financières

Les ressources non financières sont tout aussi essentielles pour accompagner la transition numérique :

- mécénat de compétences : financer l'installation et la configuration du matériel par du mécénat de compétences de consultants IT ;
- mobilisation de bénévoles : identifier dans son groupe de bénévoles ceux ayant des compétences techniques (pas obligatoirement spécialistes) pour des tâches telles que l'installation et la configuration de matériel ;
- ateliers et formations : organiser des ateliers ou des formations animés par des acteurs dédiés pour renforcer les compétences internes ;
- réseaux et collaborations : rejoindre des réseaux d'associations pour partager des ressources et des connaissances, et collaborer avec des institutions académiques pour accéder à des ressources supplémentaires.

Dispositifs d'accompagnement dédiés ou intégrant la transition numérique

Que ce soit à l'échelle européenne, nationale ou au niveau local, de nombreux dispositifs permettent d'apporter un premier niveau d'expertise numérique externe en réponse aux besoins des associations. Parmi ceux-ci, on peut citer le DLA, les points d'appui au numérique associatif (Pana) Emancip'Asso ou encore le réseau des EDIH (pôles européens d'innovation numérique).

Ces dispositifs peuvent avoir des modalités d'intervention différentes selon les territoires, qu'il s'agisse de sensibiliser, diagnostiquer, accompagner, ou former.

En conclusion

La transformation numérique est un processus complexe qui nécessite une préparation minutieuse, un accompagnement adapté et une sécurisation des enjeux financiers.

En suivant les étapes décrites ci-dessus, les associations peuvent tirer pleinement parti des opportunités offertes. Cependant, il est essentiel de se rappeler que la transformation numérique d'une association doit être considérée comme un moyen et non comme une fin en soi. À ce titre, cette dernière doit être alignée sur le projet associatif, la vision, les missions, et les valeurs d'une association pour être pleinement efficace.

Marianne Chauvet, CRDLA numérique,
Bori Ungell, Solidatech et Imadeddine Hassani,
Le Mouvement associatif

(1) diagnostic-numerique.solidatech.fr
(2) Source : « La place du numérique dans le projet associatif 2025 », Recherches & Solidarités et Solidatech.
(3) Guide « Je réussis ma levée de fonds solidaire », France Active, s.42l.fr/CRDLAF-reussir-leevee-fonds